

## Vers un protocole sur l'aquaculture dans les pays riverains du Lac Tanganyika

@rib News, 18/02/2014 â€“ Source XinhuaLe gouvernement de la RÃ©publique du Burundi, en collaboration avec l'Union europÃ©enne, la FAO et la Commission de l'OcÃ©an Indien, a organisÃ© Ã Bujumbura Ã partir du mardi un atelier de trois jours sur le dÃ©veloppement d'un protocole sur l'aquaculture dans les pays riverains du Lac Tanganyika."Le but de cet atelier est de dÃ©velopper un protocole sur le dÃ©veloppement de l'aquaculture dans les pays riverains du Lac Tanganyika", a dÃ©clarÃ© Clotilde Bodiguel, chargÃ©e du suivi du programme Smart Fish Ã la FAO, un des plus grands programmes de dÃ©veloppement de la pÃ¢che en Afrique.

Elle a ajoutÃ© qu'"au cours de ces assises, il sera question d'examiner le cadre opÃ©rationnel, juridique et institutionnel des activitÃ©s d'aquaculture dans les pays participants de l'AutoritÃ© du Lac Tanganyika, d'identifier les forces et les faiblesses et de formuler des recommandations clÃ©s qui permettront d'Ã©laborer un protocole pour la gestion de l'aquaculture dans les pays membres de l'AutoritÃ©". Elle a expliquÃ© que le co-dÃ©veloppement et la gestion des diffÃ©rents secteurs demandent une attention trÃ¨s particuliÃ¨re sans laquelle le dÃ©veloppement harmonieux et durable des diffÃ©rentes activitÃ©s comme la pÃ¢che, l'aquaculture et l'agriculture ne peut Ãªtre atteint. Pour ce qui est de la prÃ©servation d'un Ã©cosystÃ¨me sain et la prÃ©vention des maladies, elle a signalÃ© que la production aquacole est particuliÃ¨rement sensible aux maladies et aux conditions environnementales depuis que des Ã©pidÃ©mies sont apparues ces derniÃ¨res annÃ©es, entraÃªnant des pertes partielles ou totales de la production."Tous ces enjeux sont applicables au Lac Tanganyika et Ã ses pays riverains. A ce titre, le dÃ©veloppement d'un protocole sur l'aquaculture dans ces pays constitue un prÃ©alable incontournable pour relever tous ces dÃ©fis", a conclu Clotilde Bodiguel. Les pays riverains du Lac Tanganyika sont le Burundi, la RÃ©publique DÃ©mocratique du Congo, la Zambie et la Tanzanie.